

## **L'Association canadienne des médecins vétérinaires et l'Agence canadienne d'inspection des aliments créent la Réserve vétérinaire canadienne**

OTTAWA, le 28 novembre 2006 – L'honorable Chuck Strahl, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé et le D<sup>r</sup> Paul Boutet, président de l'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV), ont annoncé aujourd'hui la formation d'un bassin de vétérinaires du secteur privé pour épauler les gouvernements lors des interventions d'urgence zoosanitaire, comme les éclosions de maladies et les catastrophes naturelles.

La création de la Réserve vétérinaire canadienne (RVC) est une initiative conjointe de l'ACMV et de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) qui renforcera les capacités d'intervention actuelles des gouvernements fédéral et provinciaux. LA RVC permettra également au Canada d'appuyer davantage les efforts de lutte contre les maladies animales déployés à l'échelle internationale.

« Le nouveau gouvernement du Canada renforce ainsi ses capacités d'intervention en cas d'éclosion de maladies animales infectieuses, comme l'influenza aviaire, susceptibles de poser de graves risques pour la santé des animaux et d'entraîner des coûts socio-économiques importants », affirme le ministre Strahl. « Nous sommes fiers de collaborer avec l'ACMV pour s'assurer que le Canada possède des capacités d'intervention accrues pour répondre aux éclosions de maladies prolongées ou multiples. Nous sommes également heureux de contribuer davantage aux efforts déployés à l'échelle internationale pour lutter contre les maladies à la source, et ce, dans le cadre d'une initiative de prévention améliorée », poursuit-il.

L'ACMV a mis sur pied un Comité consultatif provisoire composé d'intervenants en santé publique et animale qui, au cours des six prochains mois, formuleront des conseils et guideront l'administration de la RVC et la formation des vétérinaires qui la composent.

Au cours des prochaines semaines, l'ACMV lancera une campagne de recrutement à l'échelle nationale et provinciale. Les activités de formation et d'orientation d'un premier groupe de vétérinaires débiteront au début de l'année 2007. L'objectif initial est de recruter entre 100 à 150 vétérinaires et de constituer, au cours des 5 prochaines années, un bassin de 300 à 500 vétérinaires.

L'initiative comprendra également un volet sur la capacité de la RVC à répondre à d'autres urgences nationales ou internationales, comme les inondations et les dommages causés par l'ouragan Katrina aux États-Unis.

« Je crois que les vétérinaires praticiens se joindront à la RVC et y verront une occasion de mettre à profit leurs compétences et leurs connaissances en matière d'intervention en cas d'urgence. Ils rendront ainsi un fier service à la population canadienne en général et contribueront à atténuer les souffrances de bon nombre d'animaux touchés par des catastrophes », affirme le D<sup>r</sup> Boutet.

Les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, l'Union européenne et d'autres pays ont également créé des bassins similaires. Le Canada examine les divers systèmes mis en place et envisage leur adoption dans le processus de développement de la RVC.

- 30 -

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez communiquer avec :

ACMV  
Janice Mercer  
Tél.: 613-236-1162, poste 119

Relations avec les médias de l'ACIA  
Tél. : 613-228-6682